



**Service du greffe**  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est  
Bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000

Le 30 août 2017

### Étude publique du rapport annuel 2016 de l'Ombudsman de Montréal

Madame, Monsieur,

Par la présente, la [Commission de la présidence du conseil](#) invite les citoyen.nes ainsi que les représentant.es d'organismes à prendre part à l'étude du rapport annuel 2016 de l'Ombudsman de Montréal, intitulé *Le pouvoir de changer les choses*, à l'occasion de l'assemblée publique qui se déroulera comme suit :

<b>DATE</b>	Le mercredi 13 septembre 2017, à 17 h
<b>LIEU</b>	Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars : <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>

L'ombudsman, Mme Johanne Savard, expliquera d'abord le mandat, la mission ainsi que le mode de fonctionnement du bureau de l'Ombudsman de Montréal. Dans un deuxième temps, statistiques à l'appui, elle présentera les grandes lignes du travail accompli par son équipe en 2016, qu'elle illustrera à l'aide d'exemples tirés parmi les différents dossiers traités au cours de l'année dernière. En conclusion, Mme Savard commentera l'impact de la Charte Montréalaise des droits et responsabilités sur les plaintes déposées.

Cette présentation sera suivie d'une période de questions et commentaires du public à laquelle il est possible de s'inscrire à l'avance, par téléphone 514 872-3000, ou par courriel en écrivant à [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca). Il est également possible de s'inscrire au cours des 30 minutes qui précéderont la séance. Une seconde période de questions et commentaires sera réservée aux commissaires.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte située sur le côté est (**510, rue Gosford**) de l'hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, au Service du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur la [page Internet réservée à ce dossier](#).

En espérant vous rencontrer le 13 septembre prochain, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures,

**Frantz Benjamin**  
Président de la Commission de la présidence du conseil  
Président du conseil municipal et conseiller de la Ville à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension